

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance spéciale tenue ce **vingtième jour de septembre 2004 à 20h** au lieu ordinaire des sessions et à la quelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier
Monsieur Claude Ménard
Monsieur André Bergeron
Madame Monique Carré
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier est aussi présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

04-09-241 **Règlement no 2004-78 - décrétant des travaux pour l'aménagement d'un lieu d'élimination des neiges usées ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 345 000 \$**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2004-78 décrétant des travaux pour l'aménagement d'un lieu d'élimination des neiges usées ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 345 000 \$.

ADOPTÉE

04-09-242 **Règlement no 2004-84 - décrétant des travaux d'infrastructures sur le prolongement de la rue Fréchette et d'une nouvelle rue (impasse) ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 205 000 \$**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2004-84 décrétant des travaux d'infrastructures sur le prolongement de la rue Fréchette et d'une nouvelle rue (impasse) ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 205 000 \$.

ADOPTÉE

04-09-243 **Paiement pour le réaménagement de l'intersection St-Jean-Baptiste Nord et St-Jacques Ouest**

ATTENDU QUE les travaux de la rue St-Jean-Baptiste Nord et l'installation d'un feu de circulation ont occasionné le démantèlement d'une portion du pavé uni et des aménagements faits par Tricots Duval & Raymond;

ATTENDU QU'une remise en état était nécessaire;

Il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement à «Signé Garneau Paysagiste» de la facture au montant de 13 722.31 \$ (avant taxes) pour les travaux de réaménagement en pavé uni de l'intersection St-Jean-Baptiste Nord et St-

Jacques Ouest. Il est également résolu que les coûts de ces travaux soient affectés au règlement d'emprunt no 2003-67.

ADOPTÉE

Tous les membres du conseil étant présents, tous consentent à ce que soit rajouté le point suivant.

04-09-244

Bris d'un surpresseur

ATTENDU QU'un des trois surpresseurs aux étangs d'épuration des eaux usées a subi de lourds dommages;

ATTENDU QUE, selon les estimations, il en coûte moins d'en racheter un neuf plutôt que de le réparer;

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de procéder au remplacement du surpresseur défectueux auprès de la compagnie Hibon inc. au coût de 10 555.00 \$ avant taxes, livraison et calibration.

ADOPTÉE

04-09-245

Levée de la séance spéciale

Tous les sujets de la présente séance étant épuisés sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller André Bergeron, la présente séance spéciale est unanimement levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière